

Le gisement mésolithique de Rouvroy, commune de Flémalle

par

Guy DESTEXHE (*)

Situation et circonstances de la découverte (Pl. 1)

A 15 km en amont de Liège, le versant gauche de la vallée de la Meuse est entamé par une profonde dépression. C'est la vallée du ruisseau des Awirs qui a érodé les bancs de schistes et de calcaires pour rejoindre le fleuve à la Bas-Awirs, à proximité de la centrale électrique Linalux.

Depuis le Paléolithique, cette vallée a constitué une voie naturelle de communication entre la plaine hesbignonne et la vallée mosane. La grotte Schmerling (caverne d'Engis, n° 2) a été habitée durant les époques moustérienne, gravettienne, mésolithique, omalienne, néolithique et de La Tène (J. Destexhe-Jamotte, 1957). A Saint-Georges, au lieu-dit «Caquette» (G. Destexhe, 1975b), en bordure du ruisseau du Baillesse, nous avons recueilli quelques silex mésolithiques lors de l'élargissement de la route reliant le hameau de Sur-les-Bois à Saint-Georges Centre.

La présence de ces deux sites invitait à d'autres recherches dans cette région. Après l'hiver 1963, J. Destexhe-Jamotte et moi-même avons entrepris de prospecter systématiquement les champs situés de part et d'autre du ruisseau des Awirs et de ses affluents.

A 4 km de l'embouchure du ruisseau, les deux sources du ruisseau de Rouvroy délimitent un petit éperon qui, à l'altitude de 160 m, domine le fond de la dépression situé 40 m plus bas.

Dans la pâture occupant l'éperon, des silex taillés ramenés en surface par des taupes ont permis de localiser le site mésolithique dont il est question ici.

(*) Communication présentée le 25 avril 1977.

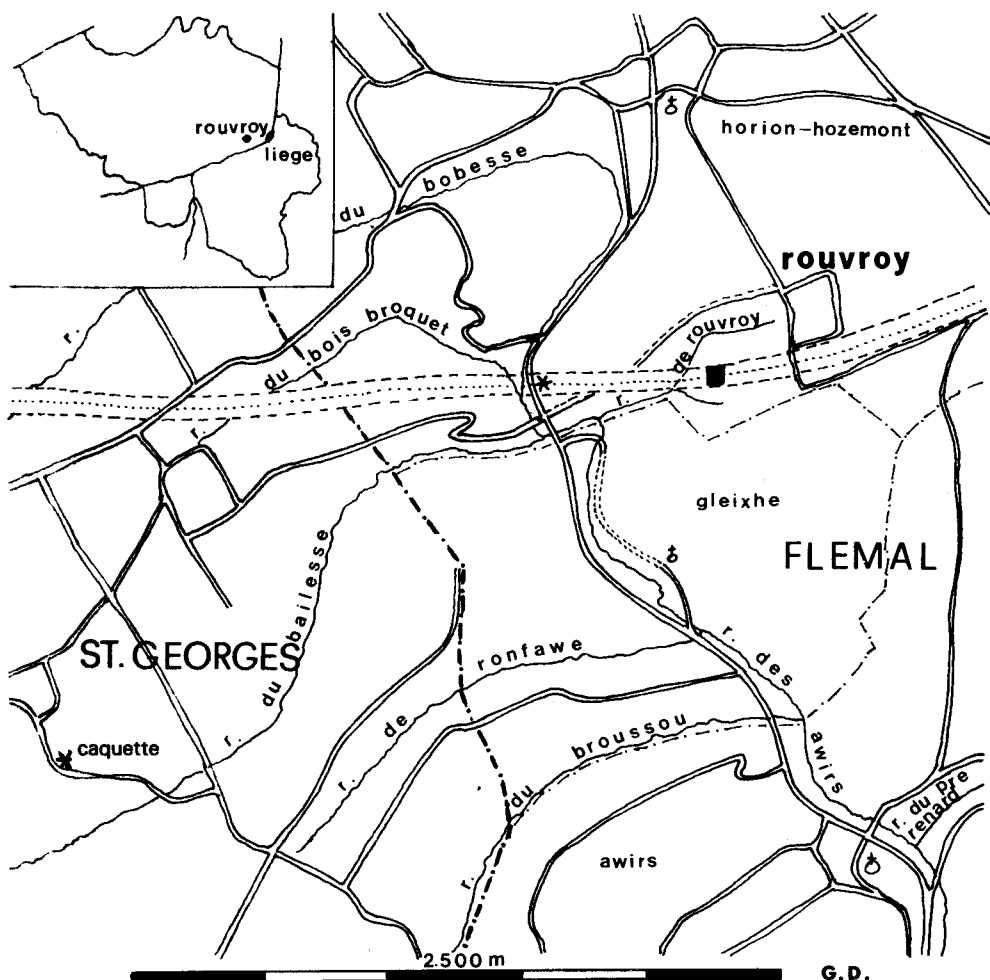


PLANCHE 1

La fouille

Quinze sondages ont délimité deux surfaces où les artefacts étaient nombreux. Le terrain a été divisé en m² et fouillé systématiquement. La terre provenant des 75 m² explorés a été entièrement tamisée. Les feuillets du carnet de fouille reprenant les coordonnées de chaque pièce et de chaque silex ont permis de dresser le plan (Pl. 2). Les fouilles ont été principalement effectuées par J. Destexhe-Fossoul (†), J. Destexhe-Jamotte et moi-même durant le printemps et l'été 1963. En 1968, les travaux de l'autoroute de Wallonie ont détruit entièrement le site qui s'est trouvé dans l'axe de la tranchée de descente vers le viaduc qui enjambe la dépression du

ruisseau des Awirs. Lors de la surveillance de ces travaux des traces d'un second îlot d'occupation mésolithique ont été relevées en bordure de l'aplomb schisteux où s'appuie le viaduc.

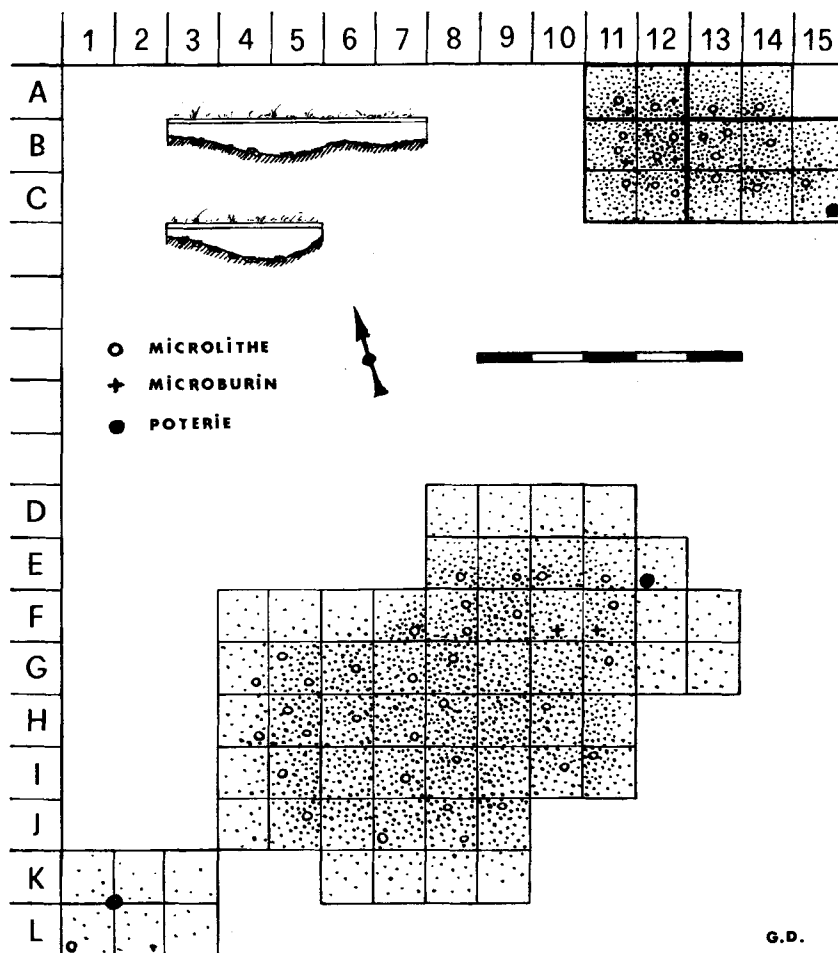


PLANCHE 2

Stratigraphie

Les concentrations d'artefacts ont été trouvées dans deux cuvettes elliptiques naturelles.

La stratigraphie se présentait comme suit :

- 10 à 15 cm d'humus contenant les racelles du gazon.
- 10 à 50 cm de limon jaunâtre contenant les silex et de nombreux charbons de bois.

— 10 cm de terre noire.

— argile jaune collante renfermant des fragments de grès et de calcaire.

Sur l'éperon et dans les champs de part et d'autre des sources du ruisseau de Rouvrov, affleurent des bancs de silex dont la plupart des rognons ont été brisés par le gel.

Inventaire

Le présent inventaire, établi par cuvette, totalise tous les éléments lithiques et donne les pourcentages relatifs (voir plan).

	Cuvette Sud	Cuvette Nord	Total	% du Total
Eclats	560	161	721	22,98
Eclats et lamelles de moins de 2 cm	1166	655	1821	58,03
Lames et lamelles	312	127	438	13,96
Nucléus	25	12	37	1,17
Percuteur	—	—	1	0,03
Flancs de nucléus	16	9	25	0,79
Tablettes	1	1	2	0,06
Lames à crête	5	—	5	0,15
Couteau	1	—	1	0,03
Lames et lamelles utilisées	13	9	22	0,70
Grattoirs	1	4	5	0,15
Microlithes	34	18	52	1,65
Microburins	2	5	7	0,22
	2136	1001	3137	100,00

Soit une moyenne de 42 artefacts par m².

61 silex, soit 1,94% de l'ensemble ont subi l'action du feu.

Matières premières

A. Le silex est presque la seule matière première utilisée. La plupart des rognons débités proviennent des affleurements locaux. Ces rognons ont des contours très tourmentés et très irréguliers. Ils sont de petite taille et souvent mutilés par le gel. Doux au toucher, ce silex à grains fins, de teinte gris foncé est d'une assez bonne qualité. Quelques rognons, au cortex plus régulier, semblent avoir été roulés et pourraient provenir du lit d'un des ruisseaux de la vallée. Environ 40% des silex ont conservé leur teinte gris foncé avec des taches blanches. Plus ou moins 60% ont acquis une patine bleutée avec des mouchetures blanches. Ils sont peu lustrés. Rares sont ceux qui sont devenus blancs. Enfin, quelques nucléus et éclats présentent des

surfaces brun chocolat, lustrées, qui correspondent à l'ancienne patine des rognons brisés par le gel.

B. Le quartzite de Wommersom a servi à fabriquer moins de 1 % de l'industrie. Il est gris clair avec des marbrures plus foncées ou il est entièrement gris foncé. La fouille a restitué 15 éclats, 7 lamelles de moins de 2 cm, 2 lamelles de 2 à 3 cm, 3 lamelles de 3 à 4 cm, 2 lamelles de 4 à 5 cm et 2 fragments de lames à crête.

C. Le grès lustré, de teinte gris foncé, est seulement représenté par une petite lamelle triangulaire de moins de 2 cm.

D. Le grès. Trois petits blocs ayant les arêtes arrondies et piquetées semblent avoir été utilisés comme percuteur.

E. Le psammite. Un seul galet plat et allongé a une des faces polie comme s'il avait servi de broyeur. Les plaquettes présentes habituellement dans les sites mésolithiques n'ont pas été retrouvées.

Outillage

A. Technique de taille.

A Rouvroy, où les rognons étaient particulièrement irréguliers, avec des aspérités et des trous, un grand nombre d'éclats d'épannelage et de préparation des plans de frappe ont dû être enlevés avant de pouvoir commencer un débitage lamellaire régulier. Ce débitage laborieux a parfois produit encore des éclats supplémentaires au lieu des lames souhaitées. D'où le nombre très élevé d'éclats représentant plus de 80 % des silex débités.

Trente-sept nucléus, dont le plus grand ne dépasse pas 7 cm de longueur, ont été retrouvés. Ils appartiennent aux types suivants :

- 17 nucléus pyramidaux à un seul plan de frappe (Pl. 3, fig. 7).
- 16 nucléus à deux plans de frappe opposés (Pl. 3, fig. 5, 6).
- 2 nucléus à deux plans de frappe transversaux (G. DESTEXHE, 1975a. Pl. 3, 2).
- 2 nucléus à deux plans de frappe opposés et un troisième transversal (G. DESTEXHE, 1975a. Pl. 3, 3).

La technique de débitage à partir de un ou deux plans de frappe est prépondérante. Les plans de frappe sont généralement inclinés par rapport à l'axe de débitage. Ils ont été exceptionnellement ravivés par enlèvement d'une tablette (1 seul exemplaire).

Il semble donc que lorsque l'arête de frappe était émoussée, le tailleur ait repris le débitage à partir d'un second ou d'un troisième plan de frappe ou simplement procédé à l'enlèvement de cette arête par dégagement d'une lame à crête (3 exemplaires).

Si la tranche du nucléus était abîmée par des lames trop courtes, elle a été renouvelée par l'enlèvement de flancs (16 exemplaires). Un seul percuteur en silex a été retrouvé (Pl. 3, fig. 8).

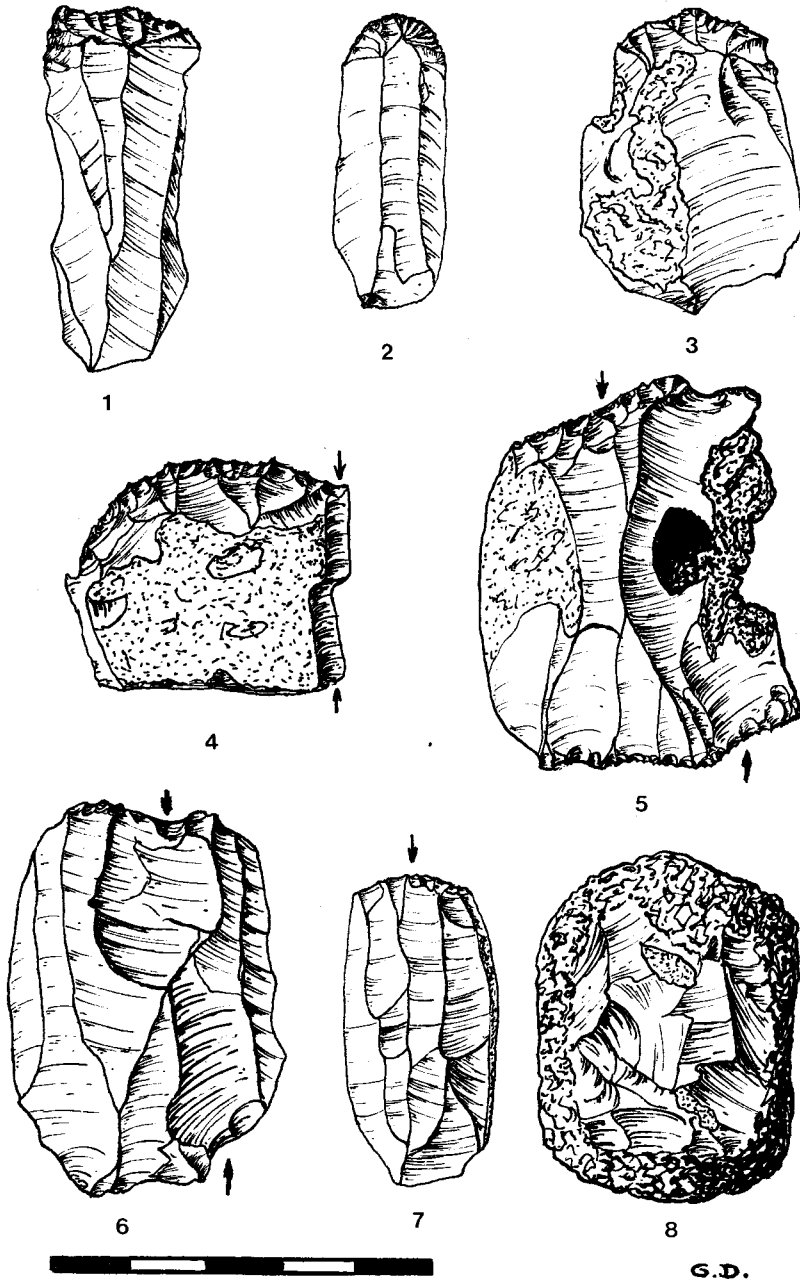


PLANCHE 3

Chaque nucléus aurait dû produire plus ou moins 81 lames, lamelles et éclats. C'est presque impossible. Nous n'avons certainement pas retrouvé tous les nucléus. Cependant, des rapports plus importants encore apparaissent à l'Ermitage à Huc-corgne (G. DESTEXHE, 1975a, p. 114) 175 et à la Fontaine al'sâ à Borlon (J. DESTEXHE-JAMOTTE et G. DESTEXHE, 1965, 138).

B. *Les lames et les lamelles.*

Les lames et les lamelles représentent moins de 20% des artefacts. Elles sont généralement de section triangulaire, plus rarement trapézoïdale. La face dorsale présente deux ou trois plans, tandis que la face d'éclatement est relativement plane. Le bulbe de percussion est peu apparent. Les lamelles très régulières sont rares. Elles ont été utilisées comme le montrent les fines retouches sur leurs bords latéraux ou elles ont servi à la fabrication des microlithes.

La petite taille des rognons et des nucléus explique les dimensions réduites des lamelles : 46% de moins de 2 cm ; 38% de 2 à 3 cm ; 9% de 3 à 4 cm ; 5% de 4 à 5 cm et 2% de 5 à 7 cm.

5,28% du total des lamelles sont utilisées et peuvent être classées comme suit :

- des lamelles sont retouchées sur une partie ou sur toute la longueur d'un bord latéral, soit sur la face dorsale, soit sur la face d'éclatement (Pl. 4, fig. 2, 3, 6, 12).
- des lamelles sont retouchées sur des parties des bords latéraux, alternativement sur la face dorsale et sur la face d'éclatement (Pl. 4, fig. 5, 8, 11). Parfois, il y a formation de véritables encoches (Pl. 4, fig. 8, 10).
- des lamelles sont retouchées sur une partie ou toute la longueur des bords latéraux, d'une part sur la face d'éclatement, d'autre part sur la face dorsale (Pl. 4, fig. 4, 7).
- une lame épaisse présente, sur tout un bord latéral, des retouches d'utilisation tandis que les accommodations du dos auraient facilité le maintien de la pièce en main (Pl. 4, fig. 9). Il s'agit incontestablement d'un couteau.

C. *Les grattoirs.*

Cinq grattoirs ont été retrouvés.

- un grattoir en éventail sur bout de lame, façonné très régulièrement par des retouches en pelure (Pl. 3, fig. 2).
- deux grattoirs épais sur éclats (Pl. 3, fig. 3).
- un grattoir caréné, épais, sur flanc de nucléus (Pl. 3, fig. 1).
- un grattoir en éventail, très épais, sur un nucléus presque entièrement débité (Pl. 3, fig. 4).
- quatre nucléus portent, sur une ou plusieurs arêtes de plan de frappe, des traces d'esquilles d'utilisation comme rabot ou grattoir nucléiforme (Pl. 3, fig. 5).

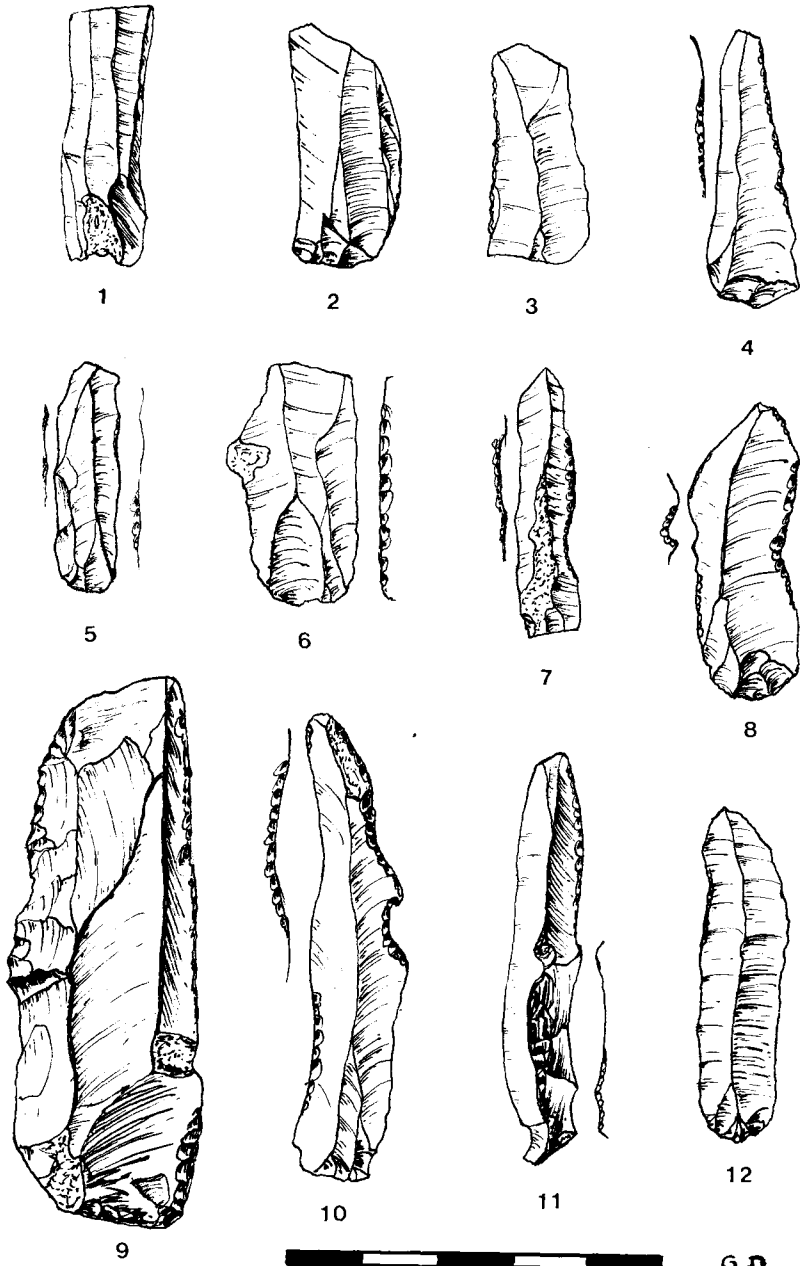


PLANCHE 4

D. Les microburins.

Les 7 microburins découverts à Rouvroy ne représentent que 13,46 % des microlithes alors qu'ils représentaient 48,5 % à l'Ermitage à Huccorgne (G. DESTEXHE, 1975a) et 85 % à la Fontaine al'sâ à Borlon (J. DESTEXHE-JAMOTTE et G. DESTEXHE, 1965).

Il y a trois microburins de pointe dont deux avec l'encoche sur le bord latéral droit (Pl. 5, fig. 33, 34) et un avec l'encoche sur le bord latéral gauche (Pl. 5, pl. 35).

Les quatre autres microburins sont de base dont trois avec l'encoche sur le bord latéral gauche (Pl. 5, fig. 37, 38, 39) et un avec l'encoche sur le bord latéral droit (Pl. 5, fig. 36).

E. Les microlithes.

Les 52 microlithes recueillis correspondent à 1,65 % de l'outillage. On distingue :

- 5 pointes de Tardenois dont deux à base concave (Pl. 5, fig. 1, 2), deux à pédoncule (Pl. 5, fig. 3, 4) et une triangulaire (Pl. 5, fig. 5), soit 11,9 % des microlithes.
- 5 pointes à base retouchée sur les deux faces dont trois à base convexe (Pl. 5, fig. 8, 9, 10), une à base rectiligne (Pl. 5, fig. 6) et une à base concave (Pl. 5, fig. 7) soit 11,9 % des microlithes.
- 2 pointes à retouches unilatérales et à base non retouchée (Pl. 5, fig. 11, 12), soit 4,76 % des microlithes.
- 2 lamelles appointées à retouches unilatérales (Pl. 5, fig. 13, 14), soit 4,76 % des microlithes.
- 1 triangle isocèle (Pl. 5, fig. 15).
- 17 triangles scalènes dont douze à petit côté concave (Pl. 5, fig. 16 à 25), un à petit côté convexe (Pl. 5, fig. 26) et quatre à petit côté rectiligne (Pl. 5, fig. 27 à 30).
- 1 triangle de Muge (Pl. 5, fig. 31).
- 5 fragments de triangles.
- 10 fragments de microlithes indéterminés.
- 4 tronçatures (Pl. 5, fig. 32, 40, 41, 42), soit 9,52 % des microlithes.

Les pointes et lamelles appointées représentent ensemble 33 % des microlithes et les divers types de triangles 57 %.

Remarquons la présence de pointes de Tardenois à pédoncule d'un type rare et la grande quantité de triangles scalènes à petit côté concave.

Les trapèzes, les segments et les microlithes à retouches couvrantes font défaut.

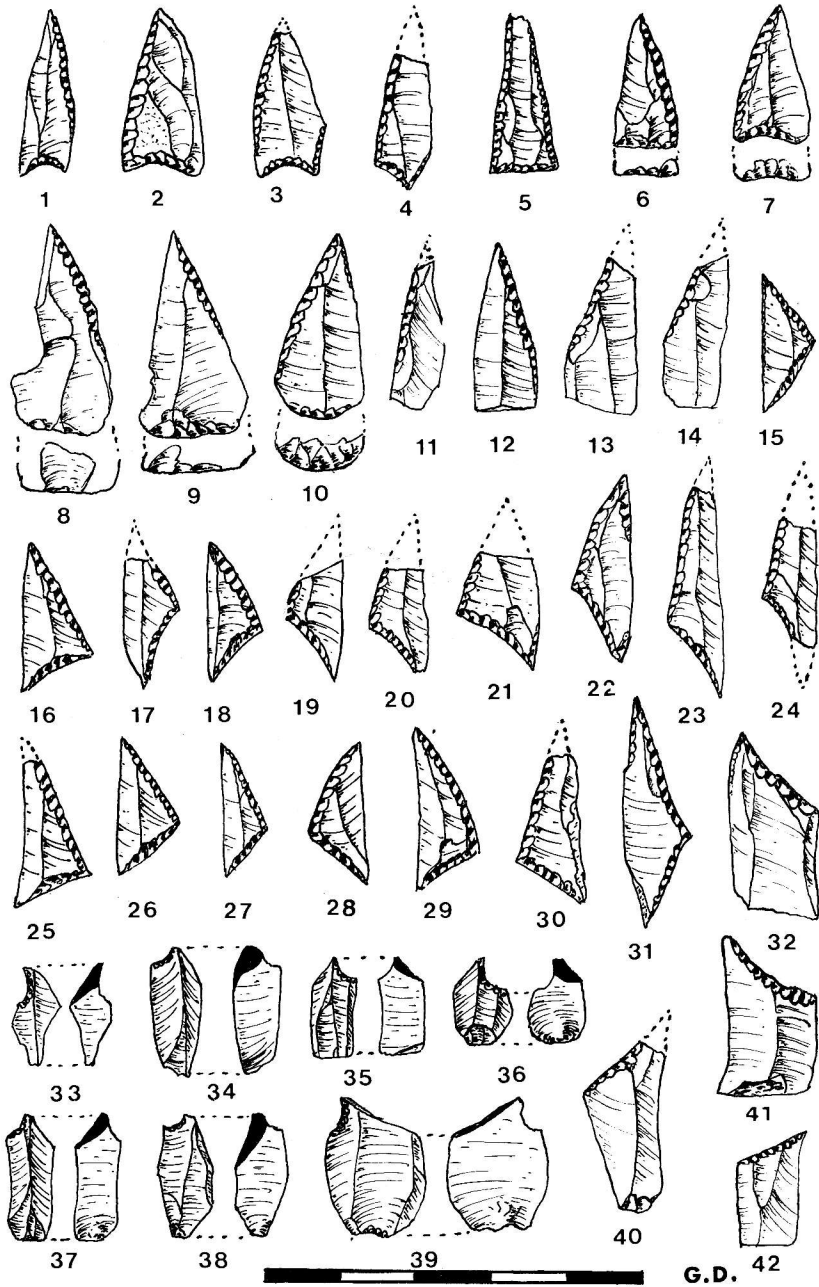


PLANCHE 5

Conclusions

Outre les caractères de l'outillage microlithique énumérés ci-dessus, l'industrie découverte sur l'éperon de Rouvroy se caractérise par :

- la taille de rognons de silex locaux de bonne qualité mais dont les contours tourmentés ont contrarié le débitage.
- un débitage qui s'est fait généralement à partir de un ou deux plans de frappe. Les profils tortueux des rognons ont nécessité l'enlèvement de nombreux éclats de préparation des nucléus avant la production de lamelles aux dimensions réduites.
- les rares grattoirs qui ont été fabriqués sur bout de lames ou sur éclats. Des nucléus ont également été utilisés comme rabot ou grattoir nucléiforme.
- la technique du sectionnement des lamelles par microburin qui paraît peu employée.

Cet ensemble industriel appartient incontestablement à une des multiples phases du Mésolithique. Les proportions entre les types d'outils se rapprochent de celles établies à l'Ermitage à Huccorgne (G. DESTEXHE, 1975a).

Ces vestiges abandonnés par deux ou trois familles de chasseurs-pêcheurs-collecteurs nomades pourront probablement être mieux classés après l'étude et la publication des autres gisements mosans.

Fréquentation des Âges des Métaux

Lors de la fouille du gisement mésolithique, trois petits paquets de tessons de poterie ont été découverts enfouis sans protection à 30 cm de profondeur (Pl. 2).

Les 31 tessons n'ont pas permis de reconstituer des formes de vase mais il s'agissait de céramique à fond plat. La pâte gris très foncé, presque noire, contient des nodules de terre cuite et des fragments de quartz comme dégraissants. Elle est un peu gréseuse et bien cuite. Les parois, de teinte brun gris foncé, sont craquelées et ont été attaquées par l'agressivité du sol argileux. Cette céramique pourrait se comparer au matériel découvert dans un fossé (funéraire?) fouillé lors de l'exploitation du gisement omalien des Cahottes (J. HAECK et F. TROMME, 1975, pp. 370-372) et daté de la fin du Hallstatt ou du début de La Tène.

Une hache polie en silex gris clair provenant probablement des ateliers de la vallée de la Méhaigne (utilisés encore durant l'âge du fer) a été recueillie sous le gazon (Pl. 6).

Le tranchant est parfaitement symétrique et intact. Les bords de la hache sont droits et les angles avec le tranchant sont nets. La hache a été brisée. L'homme préhistorique a tenté, sans succès, de la débiter à partir de la cassure utilisée comme plan de frappe. Cette pièce pourrait être associée à la poterie.

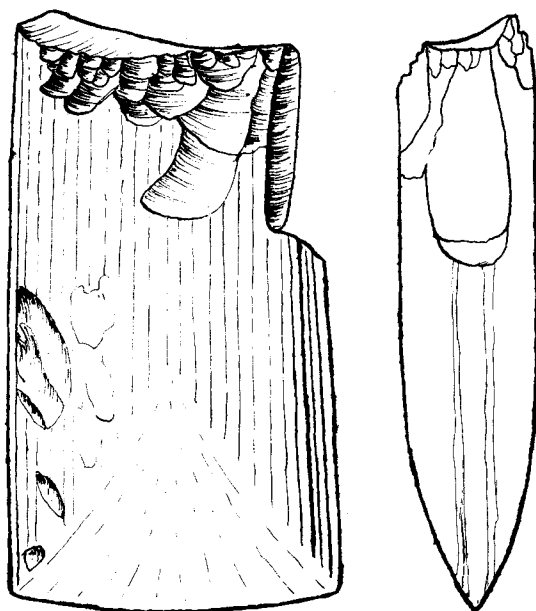


PLANCHE 6

Jusqu'à présent, nous ne nous expliquons pas la présence de ces vestiges. Aucun ossement incinéré qui aurait pu faire croire à des dépôts funéraires n'a été retrouvé et les concentrations de tessons sous cette forme ne ressemblent guère à des traces d'habitat.

BIBLIOGRAPHIE

DESTEXHE, G.

1975a Les gisements préhistoriques du plateau de l'Ermitage à Huccorgne.
Chercheurs de la Wallonie, 23 : 103-128.

1975b Typologie, technique de fabrication et essais de restitution des microlithes mésolithiques de la vallée de la Meuse liégeoise.
Chercheurs de la Wallonie, 23 : 61-102.

DESTEXHE-JAMOTTE, J. et G. DESTEXHE.

1965 Le gisement mésolithique de la «Fontaine al'sâ» à Borlon.
Ann. Inst. Arch. Luxembourg, 97 : 215-248.

DESTEXHE-JAMOTTE, J.

1947 Contribution à l'étude du Mésolithique de la vallée de la Meuse. Les gisements de Flône, Amay et Saint-Georges.

Bull. Soc. roy. belge Anthrop. Préhist., 58 : 131-145.

1957 La grotte Schmerling à Engis.
Chercheurs de la Wallonie, **16** : 1-23.

1959 Le Néolithique de la vallée de la Méhaigne.
Bull. Soc. roy. belge Anthrop. Préhist., **70** : 17-64.

HAECK, J. et F. TROMME.

1975 Le village omalien de «Noir Fontaine» à Horion-Hozémont.
Chercheurs de la Wallonie, **23** : 331-378.

Adresse de l'auteur : Guy DESTEXHE
Rue du Centre, 7
B-4240 Saint-Georges-sur-Meuse.